



Rupture conventionnelle ou licenciement économique

Par **Jimmy Sirius**, le **27/10/2015** à **11:46**

Bonjour,

Mon employeur me propose une rupture conventionnelle ou un licenciement économique, quel est le plus avantageux pour le salarié ?

Je suis vendeuse dans un magasin de vêtements de marques. Mon employeur ne peut pas me garder car son entreprise a des difficultés financières depuis plusieurs mois.

Merci pour vos conseils.

Par **P.M.**, le **27/10/2015** à **12:31**

Bonjour,

En principe ce n'est pas à la carte et déjà le licenciement vous permet éventuellement d'adhérer au [CSP](#)..